

St-Paul-lès-Dax le 20 juin 2012

## COMMUNIQUÉ

Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec la Société Générale et conclusion d'un nouveau contrat avec Gilbert Dupont

La société GASCOGNE et la Société Générale ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 21 août 2006. Cette résiliation a pris effet le 15 juin 2012 au soir.

A cette date du 15 juin 2012 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 17 625 titres
- 55 113,41€ en espèces.

## Conclusion d'un nouveau contrat de liquidité avec GILBERT DUPONT

La société GASCOGNE a conclu le 15 juin 2012 au soir un nouveau contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI avec GILBERT DUPONT qui prendra effet le 20 juin 2012 au matin.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 17 625 titres transférés de l'ancien contrat de liquidité,
- 55 113,41€ en espèces de l'ancien contrat de liquidté.

Responsable de l'information financière Jérôme MONTOYA - Directeur Financier Tél: 05 58 56 54 01 - Fax: 05 58 74 55 48

Relations Investisseurs Tél: 01 53 67 35 71

Relations Presse Clémence FUGAIN, Actus Jean-Michel MARMILLON Tel: 01 53 67 07 80

A propos du groupe Gascogne : Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne s'appuie sur 4 activités complémentaires : Il est le 1er opérateur multispécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, un des leaders européens de sacs industriels et grand public et un des premiers producteur mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN: FR0000124414 / Reuters: GASP.PA / Bloomberg: BI FP / FTSE: 460

www.groupe-gascogne.com